

Nous recommander... vaut la peine!

Comment procéder?

1. Choisissez le service que vous préférez.
2. Remplissez le formulaire avec toutes vos données et envoyez-le-nous par courrier.
3. N'oubliez pas d'inscrire le numéro de client de votre connaissance qui est déjà un client Securicard.
4. Si la requête pour l'activation est valide, vous et votre connaissance recevrez tous les deux un crédit de CHF 20.

Securicard Basic

- Service de blocage de cartes
- Service de renvoi de clés
- Remboursement des frais jusqu'à 175 CHF

Couverture individuelle: CHF 32 par an
Couverture familiale: CHF 52 par an

Securicard Plus

- Service de blocage de cartes
- Service de renvoi de clés
- Remboursement des frais jusqu'à 700 CHF
- Couverture d'assurance

Couverture individuelle: CHF 49 par an
Couverture familiale: CHF 75 par an

ScanProtect Darknet & Social Network Monitoring

- Prévention avec Darknet Monitoring
- Prévention avec Social Network Monitoring

Couverture individuelle: CHF 32 par an
Couverture familiale: CHF 45 par an

Paquet global ScanProtect avec prestations d'assurance

- Prévention avec ScanProtect Darknet Monitoring
- Prévention avec Social Network Monitoring
- Couverture d'assurance Internet

Couverture individuelle: CHF 80 par an
Couverture familiale: CHF 99 par an

*Seuls les clients de Securicard avec un contrat valide peuvent faire des recommandations. Le programme de recommandation est destiné uniquement aux nouveaux clients. Il n'est pas possible de recommander des personnes qui utilisent déjà un produit de Securicard. La personne recommandée ne doit pas nécessairement acquérir le même produit que le client existant.



SECURICARD

Securicard Basic: les prestations comprennent en particulier le service de blocage de cartes 24 heures sur 24, le service de renvoi de clés et le remboursement des coûts occasionnés par le blocage et le remplacement des cartes jusqu'à CHF 175 par sinistre et par personne.

Couverture individuelle: CHF 32* par an // couverture familiale: CHF 52* par an.

Securicard Plus: en plus des prestations proposées par Securicard basic, Securicard plus offre une couverture d'assurance. Le preneur d'assurance est Securicard, l'assureur est AIG EUROPE S.A., Luxembourg, succursale di Optikon, Sägereistrasse 29, 8152 Glattbrugg. Pour faire valoir les droits aux prestations, on peut s'adresser uniquement à la compagnie d'assurance.

Couverture individuelle: CHF 49* par an // couverture familiale: CHF 75* par an.

La couverture d'assurance de Securicard Plus couvre les risques suivants: (1) utilisation abusive de cartes de crédit et de client: remboursement de la franchise facturée par l'émetteur de la carte jusqu'à CHF 1'000 par sinistre, la somme maximale s'élève à CHF 5'000 par an; (2) vol d'argent liquide lors de retraits: jusqu'à CHF 1'000 par sinistre et par an en Suisse et jusqu'à CHF 2'000 par sinistre et par an à l'étranger; (3) vol des clés: jusqu'à CHF 500 par sinistre et par an; (4) vol/perde de documents personnels: jusqu'à CHF 700 par sinistre et par an; (5) vol ou endommagement du portemonnaie/du sac à main ainsi que de leur contenu assuré: jusqu'à CHF 500 par sinistre et par an ainsi que jusqu'à CHF 500 par sinistre et par an pour le contenu assuré; (6) vol et utilisation abusive du téléphone portable/de la carte SIM: jusqu'à CHF 2'000 par sinistre et par an.

L'assurance commence à la date mentionnée dans la police et se prolonge, sans résiliation valable, tacitement d'une année.

Les prestations de service de Securicard ainsi que les prestations d'assurance de l'assureur ne sont fournies que conformément aux Conditions Générales et aux Conditions Générales d'Assurance (CG/CGA) des produits Securicard Basic et Securicard Plus (disponibles sur www.securicard.ch ou + 41 58 122 10 10) et que j'accepte en signant le formulaire d'adhésion.

CG/CGA - Extrait de l'édition 01.2022

SCANPROTECT

ScanProtect - Monitoraggio della darknet e dei social network: la surveillance ScanProtect offre une prévention optimale pour se protéger contre le vol de données et le harcèlement sur Internet. Il suffit de s'inscrire en ligne sur le portail de protection et de décider quelles données ScanProtect doit surveiller dans le darknet et les réseaux sociaux. Si ces données sont trouvées, vous recevrez un message personnel contenant des conseils sur la marche à suivre.

Couverture individuelle: CHF 32* par an // couverture familiale: CHF 45* par an

Paquet complet ScanProtect avec prestations d'assurance: Oen plus de la surveillance du Darknet et des réseaux sociaux, le paquet complet offre une couverture d'assurance supplémentaire. L'assureur est Allianz Assistance - AWP P&C S.A., Saint-Ouen (Paris), succursale de Wallisellen (Suisse) et CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA, Neue Winterthurerstrasse 88, 8304 Wallisellen (Suisse). Prestations et montants maximum assurés: En cas d'atteinte à la personnalité sur Internet (CHF 20'000), les dommages dus à la perte de données personnelles (CHF 20'000), le soutien psychologique en cas de harcèlement (CHF 3'000), la protection juridique en cas de litiges sur Internet (CHF 350'000) et la restauration des données (CHF 5'000).

Couverture individuelle: CHF 80* par an // couverture familiale: CHF 99* par an.

Les prestations de service de Securicard (p. ex. Experian) ainsi que les prestations d'assurance de l'assureur ne sont fournies que conformément aux Conditions Générales et aux Conditions Générales d'Assurance (CG/CGA) de ScanProtect (disponibles sur www.securicard.ch ou + 41 58 122 10 10) et que j'accepte en signant le formulaire d'adhésion.

CG/CGA - Extrait de l'édition 01.2022

Intermédiation en assurance et protection des données: les données personnelles, mises à disposition dans le cadre de cette assurance, peuvent être transmises aux assureurs et sont traitées par Securicard SA et les assureurs exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe Securicard SA dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à un pays tiers est également possible, dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation en matière de protection des données applicable) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données. Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier.

Extrait CG édition 02.2019

*débit automatique de la prime annuelle sur la carte de crédit que j'ai indiquée

SECURICARD | ScanProtect

Formulaire d'adhésion

Oui, j'en profite et je choisis l'offre suivante:

Securicard Basic

- Couverture individuelle: CHF 32 par an
- Couverture familiale: CHF 52 par an

Securicard Plus

- Couverture individuelle: CHF 49 par an
- Couverture familiale: CHF 75 par an

20 CHF
pour les deux

ScanProtect Darknet & Social Network Monitoring

- Couverture individuelle: CHF 32 par an
- Couverture familiale: CHF 45 par an

Paquet global ScanProtect avec prestations d'assurance

- Couverture individuelle: CHF 80 par an
- Couverture familiale: CHF 99 par an

Monsieur Madame

N° contrat/client

Nom

Prénom

Rue/N°

NPA/Localité

Date de naissance

Téléphone

E-mail

Nombre de membres de la famille / partenaire (uniquement en cas de couverture familiale)

Numéro de la carte de crédit: Date d'expiration:

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance de la déclaration et des informations citées ci-dessus et les avoir comprises et que je les accepte sans réserve.

J'autorise Securicard SA à utiliser mon adresse e-mail pour ses propres activités de marketing.

Lieu/date

Signature

**Veillez compléter l'inscription et la retourner dans l'enveloppe fermée à:
Securicard SA, Via Canova 16, 6901 Lugano**